



**Note de présentation brève et synthétique
du compte administratif 2016**

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015, a modifié les articles L2313-1, L 3313-1 et L 43134 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

Il prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif.

Cette note répond à cette obligation pour la commune de Lécousse. Elle sera disponible sur le site internet www.lecousse.fr

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année passée au regard du budget qui avait été voté. Le Compte Administratif 2016 est présenté suite à la commission des finances du 9 Mars 2017.

Compte Administratif - Budget Principal

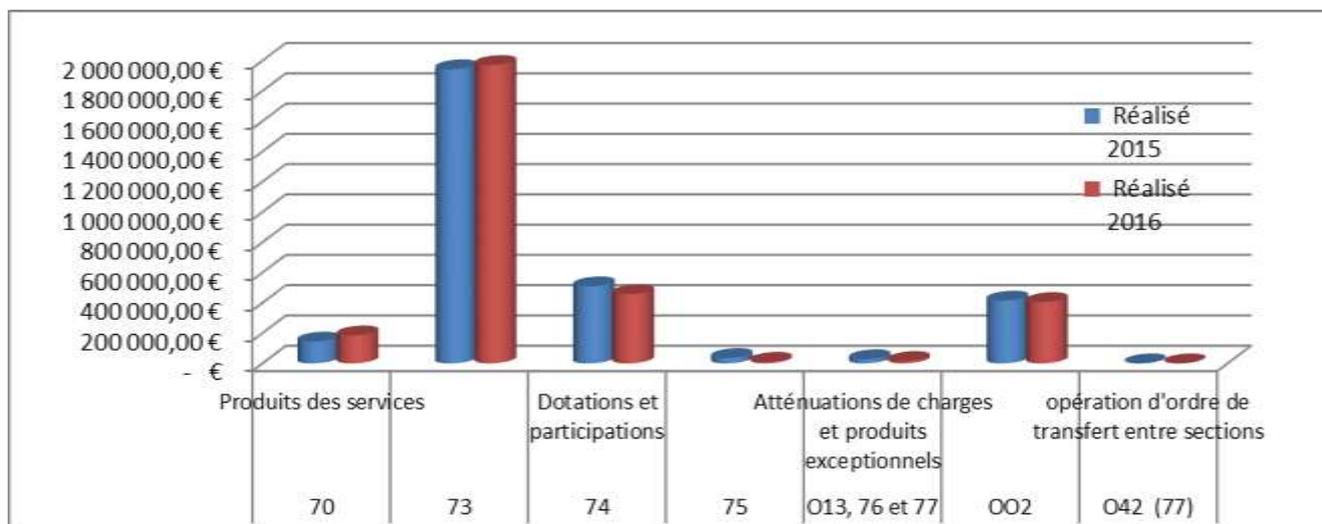
Section de Fonctionnement :

L'année 2016 a généré un excédent de fonctionnement de 1 100 068.28 €

Recettes de fonctionnement :

Les recettes ont diminué de 29 273.99 € soit 0.95 % par rapport à celles de 2015. Cela s'explique notamment par la baisse des dotations de l'Etat.

Articles	Libellé	Réalisé 2015	Budget 2016	Réalisé 2016
70	Produits des services	143 517,25 €	155 500,00 €	184 609,09 €
73	Impôts et taxes	1 943 139,53 €	1 924 462,00 €	1 970 978,73 €
74	Dotations et participations	508 690,19 €	435 158,00 €	457 290,79 €
75	Autres produits de gestion courante	35 583,39 €	10 360,00 €	10 289,60 €
O13, 76 et 77	Atténuations de charges et produits exceptionnels	27 158,30 €	15 600,00 €	15 459,99 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	414 567,40 €	404 753,87 €	404 753,87 €
O42 (77)	opération d'ordre de transfert entre sections	- €	3 333,00 €	- €
Total des recettes de fonctionnement avec op. ordres		3 072 656,06 €	2 949 166,87 €	3 043 382,07 €



Chapitre 70 : Produits des services : 184 609 € (143 517 € en 2015), +28,63 % augmentation car transfert du compte des recettes de la régie périscolaire/ALSH du compte 758 au 7066 en 2016

Les principales recettes sont générées par les services périscolaires du groupe scolaire, la mise à disposition du personnel des budgets annexes et maintenant la régie périscolaire/ALSH.

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 1 970 978 € (1 943 140 € en 2015), +1,43 %

Il s'agit principalement des contributions directes, du FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal), de la Taxe sur la consommation finale d'électricité, de la Taxe locale sur la Publicité Extérieure TLPE, de la Taxe additionnelle sur les droits de mutation.

Chapitre 74 - Dotations et participations : 457 290 € (508 690 € en 2015), - 10,10 %

Recettes en baisse en raison notamment de la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement. Sont concernées par ce chapitre également les participations des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles, les allocations compensatrices, les dotations pour les TAP (Etat, CD 35).

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 10 290 € (35 583 € en 2015), - 71 %

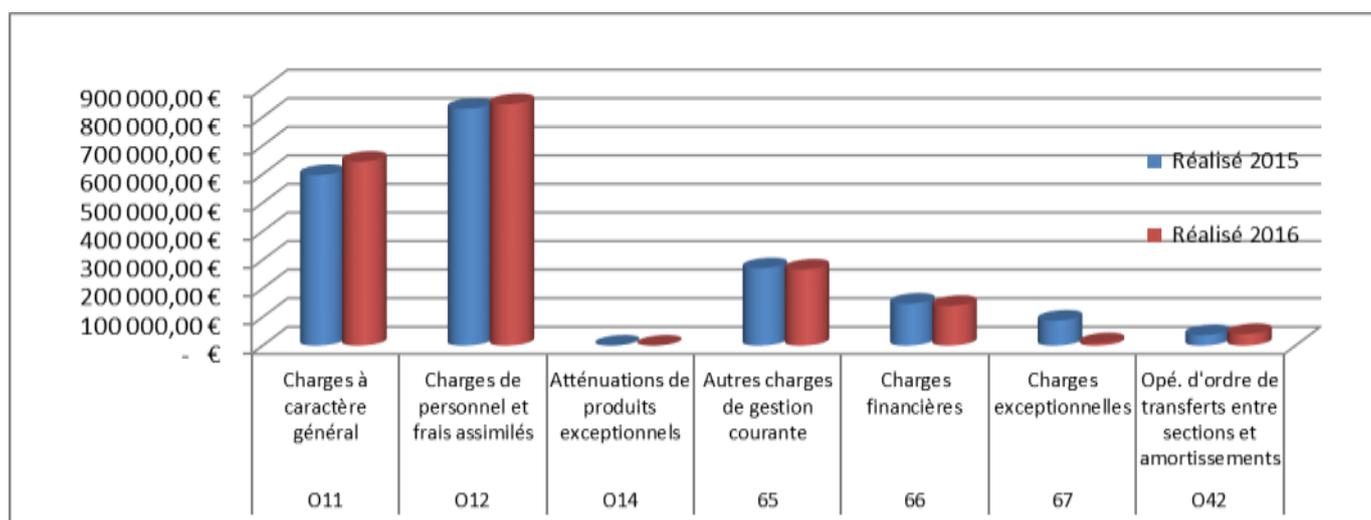
Les locations des salles, les locations des cellules commerciales, les participations à l'ALSH.

Recettes en diminution sur l'année 2016 compte tenu du transfert comptable des participations ALSH du compte 758 au compte 7066

Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement ont baissé de 2.5 %. Cela s'explique par la liquidation d'une dépense exceptionnelle (au chapitre 67) de 84 983.17 € concernant la clôture du budget annexe ZAC de la Garenne-Rousselais.

Articles	Libellé	Réalisé 2015	Budget 2016	Réalisé 2016
O11	Charges à caractère général	596 923,92 €	814 442,00 €	643 914,94 €
O12	Charges de personnel et frais assimilés	829 125,27 €	908 000,00 €	845 296,55 €
O14	Atténuations de produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	270 532,66 €	302 500,00 €	266 149,79 €
66	Charges financières	147 015,25 €	171 000,00 €	139 084,23 €
67	Charges exceptionnelles	87 408,17 €	17 500,00 €	8 188,36 €
O42	Opé. d'ordre de transferts entre sections et amortissements	36 896,92 €	43 000,00 €	40 679,92 €
O22	Dépenses imprévues	- €	62 724,87 €	- €
O23	Virement à la section d'investissement	- €	630 000,00 €	- €
Total des dépenses de fonctionnement avec op. ordres		1 967 902,19 €	2 949 166,87 €	1 943 313,79 €



Chapitre 011 : Charges à caractère général : 643 915 € (596 924 € en 2015), + 7,87 %

Les principaux postes sont l'énergie et l'électricité, la fourniture des repas au groupe scolaire, l'entretien des terrains et espaces verts, l'entretien des bâtiments communaux, la voirie et les réseaux. Ces dépenses sont variables d'une année sur l'autre.

Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés : 845 297 € (829 125 € en 2015), + 1,95 %

Augmentation de la masse salariale maîtrisée avec cependant :

- Le personnel nécessaire à la mise en place du fonctionnement du Pôle Enfance comptabilisé pour 4 mois.
- Coût du personnel de remplacement (6 565 € en 2016) dû à l'absence pour maladie et accident de travail de quelques agents. Cependant ces charges sont compensées par un remboursement de notre assurance au compte 6419 en recette (6 565 € en 2016).

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 266 150 € (270 533 € en 2015), - 1,63 %

Les principaux postes sont les subventions communales et les indemnités des élus

Chapitre 66 : Charges financières : 139 084 € (147 015 € en 2015), - 5,40 % (et -7,83 % depuis fin 2014)

Continuité dans la baisse des intérêts due à une conjoncture des taux bancaires favorable.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 8 188 € (87 408,17 € en 2015), - 90,64 %

Clôture du budget de la ZAC la Garenne-Rousselais en 2015 d'où des charges exceptionnelles importantes en 2015

Section d'investissement :

Pour une meilleure lisibilité des opérations menées au cours de l'année, nous proposons ici, une visualisation du compte administratif pour la partie investissement par secteur

Dépenses d'investissement 2016 par secteur de dépenses (avec opérations d'ordre et déficit d'investissement reporté de 2015) : 1 567 792.69 €

■ Etudes, subventions, terrains, acquisition fonds de commerces (dont 100 000 € subv.fgères habitat : 149 781,58 €

■ Bâtiments publics : 817 718,00 €

■ Cadre de vie et liaisons douces : 30 687,24 €

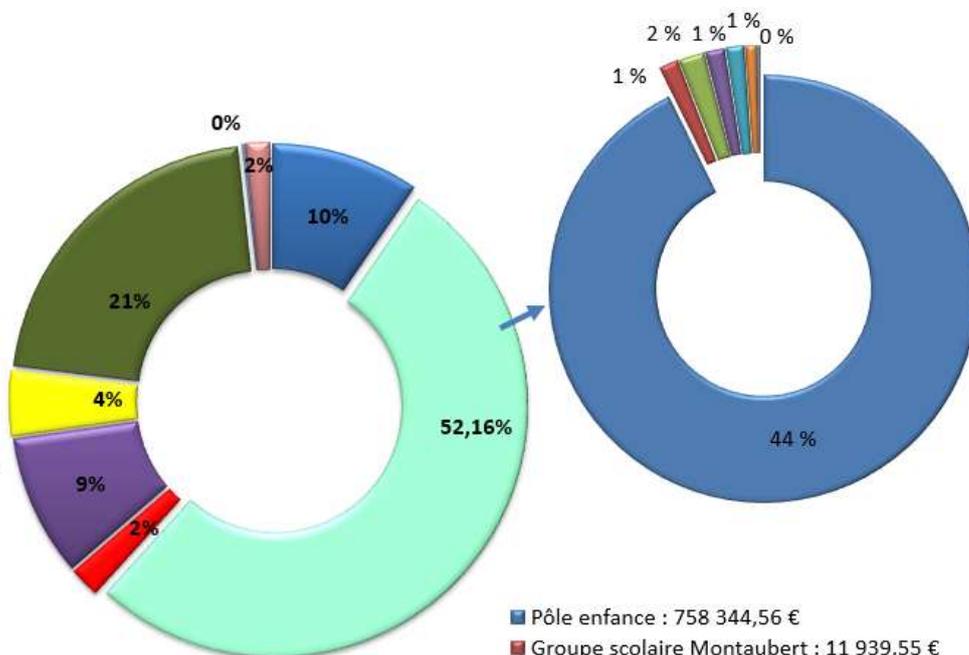
■ Aménagement - rue des vieilles cours / l'Euhe : 142 525,80 €

■ Autres aménagement - Voirie et éclairage public : 65 739,76 €

■ Rembt capital des emprunts : 334 515,88 €

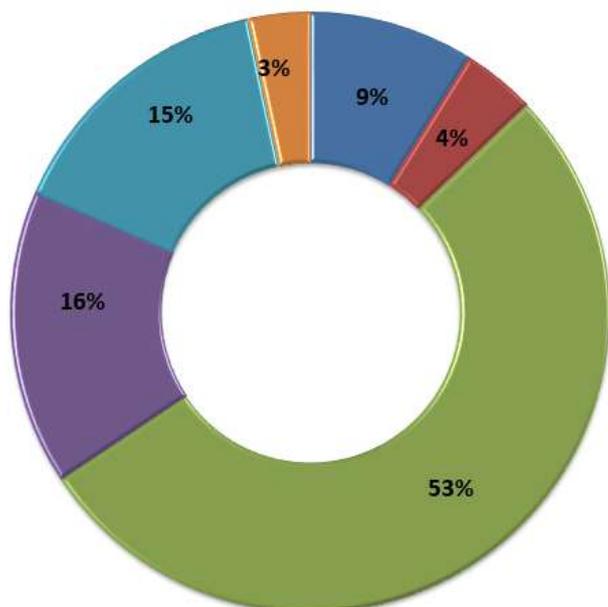
■ Diverses op. d'ordre : 3 993,50 €

■ Déficit d'Investissement reporté : 22 830,43 €



■ Pôle enfance : 758 344,56 €
 ■ Groupe scolaire Montaubert : 11 939,55 €
 ■ Complexe culturel : 15 650,65 €
 ■ Eglise : 11 828,88 €
 ■ Hôtel de ville : 11 152,80 €
 ■ Sports : 6 839,04 €
 ■ Services techniques : 1 962,52 €

Recettes d'Investissement 2016 par secteur (avec opérations d'ordre et affectation du résultat de fonctionnement) : 1 326 373.12 €



■ FCTVA : 117 804,00 €

■ Taxe d'Aménagement et participation aménageurs : 52 685,56 €

■ Affectation du résultat de fonctionnement : 700 000 €

■ Subventions : 211 209,14 €

■ Emprunt : 200 000,00 €

■ Diverses opérations d'ordre : 44 674,42 €

Compte Administratif 2016 - Budget annexe Eau Potable

Section de fonctionnement :

L'année 2016 a généré un excédent de fonctionnement de 100 836.35 € qu'il est proposé de reporté pour partie en fonctionnement et en investissement de la façon suivante :

- 20 836.35 € reportés en fonctionnement pour les dépenses courantes de 2017
- 80 000.00 € reportés en investissement pour venir soutenir les dépenses de travaux qui seront engagées en 2017

Section d'investissement :

La section d'investissement fait apparaitre un excédent 2016 de 9 266.15 € qui seront repris à la même section en 2017.

Compte Administratif 2016 - Budget annexe Assainissement

Section de fonctionnement :

L'année 2016 a généré un excédent de fonctionnement de 45 285.21 € qui sera reporté en totalité à cette même section de fonctionnement

Section d'investissement :

La section d'investissement fait apparaitre un excédent 2016 de 186 140.78 € qui seront repris à la même section l'année prochaine

**